



**Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Union Départementale
des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative de l'Hérault**

1er Avril 2006 à ROQUEBRUN.

Présents :

M. Roblès – Président OT du Caylar - Président de l'UDOTSI.
M. Rosier-Dufond – Président de la FROTSI Languedoc-Roussillon.
M. Aldié – Directeur OMT Lamalou les Bains – Conseiller Technique UD.
Mme Aragon - Présidente O.T. Roquebrun - Administratrice UD.
M. Arnal – Président O.T. Frontignan.
M. Arcas Vice président du Conseil Général , représentant **M. Vézinhet** Pt Conseil Général et **M. Mesquida** Pt. des Maires Hlt.
M. Bascoul – Administrateur de l'O.T. de Puisserguier – Vice président UD.
Mme Bayle – Responsable Service Tourisme de Roquebrun
M. Bedouin – Président O.T. Capestang.
Mme Binder – Directrice O.T. Montpellier.
Mme Bonnet – Présidente S.I. Olonzac – Secrétaire Générale UD.
Mme Bonniol Hôtesse O.T. Paulhan.
M. Branville - Président O.T. Olargues - Administrateur UD.
M. Castel – Maire de Roquebrun.
M. Clavel - O.T. Administrateur OT Villeneuve les Béziers - Administrateur UD.
M. Combes – Directeur O.T. Lodévois.
M. et Mme Crisias – Administrateurs O.T. Agde.
Mme Donaghy - Hôtesse O.T. Cazouls les Béziers.
M. Espinassier – Président O.T. de Lodève – Administrateur UD.
M. Garnier – Président O.T. Vic la Gardiole – Vice Président UD.
M. Gris – Président O.T. Balaruc les Bains.
M. Huguet – Président O.T. Montpellier.
Mme Juarez - C.C.I. de Montpellier, Chef du Service Tourisme.
M. Lacugue – Président O.T. Puisserguier.
M. Luchaire – Président O.T. Clermont l'Hlt.
M. Michel – Directeur de « La Lettre T ».
M. Perrette – Administrateur O.T. Sète – Trésorier Général UD.
Mme Philippe – Directrice O.T. Lunel – Conseiller Technique UD.
M. Pouget – Président délégué OT Cazouls les Béziers.
Mme Ramond – Présidente O.T. Fraïsse sur Agoût.
M. Roméro – Administrateur O.T. Béziers – Administrateur UD.
Mme Rugiéro – Directrice O.T. Frontignan.
Mme Salles – Administratrice S.I. Faugérais – Vice Présidente UD.
M. Savajol – Président OT. Murviel les Béziers.
M. Senal – Trésorier O.T. Cazouls les Béziers.
Mme Serres – Présidente OT Ganges – Administratrice UD (CCI Montpellier).
M. Sert – Président O.T. Paulhan.
M. Tinel – Administrateur O.T. Avène – Président Délégué UD.
M. Valenti – Adjoint au Maire Balaruc les Bains.
Mme Cambon – Responsable Administrative de l'U.D.

Excusés :

M. Vézinhet - Président du Conseil Général, représenté par M.Arcas, Vice président du Conseil Général.

M. Villaret-Président du Comité Départemental du Tourisme,Vice Président du Conseil Général – Vice Président UD., représenté par M. Arcas, Vice Président du Conseil Général.

M. Vidal - Sénateur – Vice Président UD - pouvoir.

M. Mesquida – Président Association des Maires – Vice président du Conseil Général -Vice Président UD – Vice président du Conseil Général - pouvoir

M. Dudicourt – Délégué Régional au Tourisme.

M. Bèzes - Directeur OMT du Cap d'Agde.

Mme Blézy – Présidente O.T. Cessenon.

Mme Bourgogne – Présidente S.I. Minerve - pouvoir.

Mme Capillon – Présidente O.T. Saint Martin de Londres - pouvoir.

M. Charré – Président O.T. Avène – pouvoir.

M. Despeysse - Directeur Comité Départemental du Tourisme.

M. Dunoyer - Président OT La Grande Motte - pouvoir.

M. Hernandez – président O.T. Sète – pouvoir.

M. Lacaze – Président Honoraire UD. – pouvoir.

M. Lary – Directeur O.T. Balaruc les Bains- Conseiller Technique UD.

M. Laurent - Président O.T. Magalas.

M. Lopez – Chambre de Métiers – pouvoir.

M. Loustau – Président O.T. Lattes – pouvoir.

M. Matet – Président O.T. Gignac/Saint Guilhem Vallée de l'Hérault - pouvoir.

Mme Méloni – Responsable O.T. Bédarieux.

M. Pieri – Président O.T. La Salvetat sur Agoût Administrateur UD.- pouvoir.

M. Pioch – Président O.T. Vias – Administrateur UD.

M. Priu – Président O.T. Castries – pouvoir.

M. Roques - Président l'O.T. de Lamalou les Bains, représenté par M. Aldié - pouvoir.

M. Sauvade – Président O.T. Marseillan.

Mme Surjous - Présidente O.T Agde – pouvoir.

M.Vabre – Président O.T. Roujan.

M.Vogel-Singer – Président O.T. Pèzenas.

ORDRE du JOUR.

Accueil de M. Castel, Maire de Roquebrun qui présente sa commune où l'on compte 15 habitants au Km2 dont l'économie est basée sur l'agriculture, la viticulture et le tourisme.

Mme Aragon Présidente de l'Office de Tourisme se dit heureuse d'accueillir l'Union et les O.T. – S.I. du département.

M. Roblès ouvre l'assemblée générale ordinaire en remerciant, M. le Maire, Mme Aragon pour leur accueil, M. Rosier-Dufond, Président Régional, M. Arcas Vice président du Conseil Général, les Présidents, les Directeurs d'O.T. et les Agents d'Accueil pour leur présence.

Mme Cambon énumère les noms des personnes excusées et en vue de l'élections du 1/3 sortant des membres du CA, annonce le nom des possesseurs de pouvoirs et déclare le quorum atteint.

Sur présentation, le compte-rendu de l'AG 2005 est approuvé à l'unanimité.

1 / Rapport Moral.

Présentation du nouvel Office de Tourisme de Frontignan qui réintègre l'Union Départementale à la satisfaction générale.

M. Arnal, le Président présente la ville de Frontignan située entre Vic la Gardiole et Sète qui fait partie des villes de 20 000 à 40 000 habitants. Elle est située sur le Littoral et compte 7 Km de plage. M. Arnal va demander un classement en deux étoiles pour son Office.

Il se dit heureux de faire partie de l'Union et se propose de participer au développement touristique du département.

- Les décès :

M. Roblès fait part des décès qui ont touché l'Union au cours l'année 2005 et début 2006 :

M. de Pesquidou, Président de l'O.T. de Castries.

M. Saignes Président Honoraire de l'O.T. de Lamalou les Bains – Membre Honoraire de l'UD.

Mme Yolaine Mouaikel, Attachée de presse et de promotion au CDT.

M. Bonnet Administrateur de l'O.T. de Lodève et ancien de l'UD.

Mme.Pieri, mère de M.Pieri Président de l'O.T. de La Salvetat/Agoût –Administrateur de l'U.D.

M. Baldini, père de Mme Salles, Administratrice du SI du Faugérois et de l'U.D.

M. Bedoin, père de M. Bedoin, Président O.T. Capestang.

Mme Péan Vice présidente de la FNOTSI.

M. Nespoulous, Président Honoraire de l'O.T. d'Agde.

M. Roblès fait observer une minute de silence.

- Les médaillés :

Le Président félicite les nouveaux récipiendaires qui ont reçu la Médaille du Tourisme:

M.Bacci, Trésorier de l'O.T. d'Agde : médaille d'Or.

Mme Jacqueline Salles, Vice présidente de l'UD et Administratrice du SI du Faugérois : médaille d'Argent.

Mme Hélène Juarez , Responsable du Service Tourisme de la CCI de Montpellier : médaille de Bronze.

M. Jean Roblès Président OT du Caylar, Président de l'UD : médaille de Bronze.

M. J-Cl. Garnier, Président OT de Vic et Vice président de l'UD : médaille de Bronze.

M. Roblès poursuit en appuyant sur les objectifs qui lui tiennent à cœur et fait lecture de son rapport moral 2005 :

« Président depuis 20 mois, je me félicite de l'état d'esprit qui règne au sein du bureau ou du conseil d'administration de notre U.D.

C'est une collaboration permanente, soudée dans le travail et nos rapports humains.

Dès le départ il est indéniable qu'il nous fallait installer une telle osmose pour simplement repartir du bon pied, bâtir pour installer des atouts pour tous et surtout au service de tous en particulier, sans un regard sur le passé récent.

Avec mes collègues, rapidement nous avons tenu à ce que l'UD soit présente partout afin qu'elle rappelle son existence et reprenne la place qui doit être la sienne, cette place qui lui revient de droit institutionnellement pour être à la fois reconnue et agréée, mais surtout participative et responsable avec toutes les structures traitant du tourisme en général.

Nous pouvons le confirmer, c'est le cas aujourd'hui ! Nous ne sommes plus un pot de fleurs ou fauteuil placés là au hasard des convenances...

La première année, j'ai donc fait le « tour du propriétaire », comme l'on dit : me faire connaître et connaître à mon tour, car j'étais effectivement un inconnu pour beaucoup.

A cette occasion, je remercie tous les O.T.-S.I. que j'ai visités : convivialité et beaucoup d'amitié m'ont rassuré et encouragé sur mon parcours et le travail que nous faisons en équipe sur l'Hérault.

Nous nous sommes donc tracé un chemin. Mais me direz-vous, pour l'essentiel, depuis notre AG d'Avène, en 2005, c'est quoi l'U.D. aujourd'hui ?

Donc :

- **d'abord, un partenariat signé avec le CDT et son Président Louis VILLARET** : c'est la meilleure chose qui pouvait arriver à notre Union ; un ciment fort nous unit, compréhensif, professionnel, à la fois sérieux et amical pour ce qui est du personnel.

Le relationnel et les travaux sont menés de pair ; les décisions et les responsabilités prises de la même façon.

Le Conseil Général l'a très bien perçu et a compris nos requêtes (CDT + UD) qui nous a financé l'embauche d'un haut technicien d'expérience devant en particulier traiter d'urgence nos faiblesses à l'U.D., à savoir le monde de l'Internet et l'accueil en général dans nos O.T.-S.I. et installer enfin une base forte pour un professionnalisme durable sur notre territoire.

Ainsi, pour tout ce qui touche ou touchera ces domaines nous sommes souverainement partenaires.

Autres exemples de travaux communs :

- le portail www.hérault.tourisme.com
- une centrale de réservation pour tous en cours de construction et qui sera disponible sous peu.
- Démarche Qualité et Forum Qualité.
- Réunions de travail OTSI/CDT/UD par secteurs naturels.

Autre partenariat avec Jean PIOCH, Président Délégué des Chambres Consulaires pour « Qualité Hérault » lors de notre réunion des Présidents et Directeurs, à Marseillan.

Ici aussi les OTSI sont disponibles à toute relation et collaboration avec le tissu professionnel à la recherche d'une reconnaissance dans leurs efforts propres à la qualité en général, la communication, l'information, la présentation des produits du terroir et la valorisation du territoire.

Au carrefour des professionnels, des touristes et du monde des loisirs, nos OTSI sont les plus proches et naturellement disponibles et un lien pour une qualité authentique.

La construction d'un CA riche : en confirmation de ce qui se sera traité à notre Assemblée Générale extraordinaire pour les modifications des statuts de l'U.D., nous avons réuni un tour de table très varié et représentatif des OTSI de l'Hérault, avec aussi l'arrivée des CCI de Sète et de Béziers jusque là ignorées.

Puis également, en 2 étapes :

- 3 Directeurs d'O.T. importants comme Conseillers Techniques (Lunel- Petite Camargue, Lamalou les Bains, Balaruc les Bains)
- Enfin, 3 Directeurs avec droit de vote au CA, suite aux toutes nouvelles décisions nationales de notre FN, à son assemblée générale extraordinaire du 20 mars dernier.

A notre CA ces 3 Directeurs ont été choisis de la façon suivante :

1 Directeur appartenant au monde administratif : nous avons demandé la participation du Directeur du CDT, notre partenaire privilégié, que nous classons dans le groupe des administrateurs es-qualités.

2 Directeurs des OTSI ; nous avons proposé aux représentants des pôles les plus forts, à savoir Montpellier et le Cap d'Agde qui nous ont été conseillés par leurs collègues pour le démarrage de ce nouveau relationnel avec l'U.D. en attendant dans le futur que le collégial des Directeurs désigne lui-même ses représentants lors d'une autre assemblée générale.

Nous sommes précurseurs en la matière et nous profitons de notre AG pour lancer immédiatement cet argument fort et réunir enfin toute la famille héraultaise du tourisme, évidemment pour ouvrir de nouveaux projets et travaux solidaires.

La création du nouveau SITE UD GD PUBLIC est effective : la commande a été passée le 22 mars dernier. Les travaux de reconstruction sont en cours et dans quelques jours cet outil sera disponible. Notre technicien, Jérôme Peligry, vous donnera des détails dans un instant. Pour information, il s'agit d'une dépense de 7 000 €.

Pour conclure, nous pouvons dire aujourd'hui que notre UD n'a jamais aussi bien été préparée pour faire face aux difficultés qui nous sont propres et que vit notre tourisme régional en attendant le retour de la clientèle.

Nous avons deux atouts forts à notre service :

- 1) des élus conscients et réactifs pour conserver la première place de cette industrie indispensable à l'Hérault
- 2) une région naturellement variée en richesses géographiques, historiques, culturelles, un terroir spécifique, une convivialité légendaire, des loisirs et festivités uniques.

A nous d'utiliser l'expérience et la fortune de notre passé car c'est là sans doute notre richesse pour l'avenir.

Pour terminer enfin, je dirai modestement qu'aussi bon leader et fédérateur que je puisse être, si tel est le cas, je ne peux rien réussir sans mes collègues administrateurs de l'U.D. et ce groupe ne peut non plus rien réussir sans vous tous, sans votre aide et votre compréhension.

Au nom de tous, je vous remercie chaleureusement ».

Le rapport moral mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

2/ Rapport d'Activité.

Il est présenté par Mme Bonnet, Secrétaire Générale.

Les réunions :

De janvier à décembre 2005, M. Roblès - M. Garnier - M. Roméro - M. Perrette - M. Tinel - M. Bascoul - Mme Aragon - Mme Cambon, ont participé et représenté l'Union Départementale, à 120 réunions.

69 réunions organisées par les partenaires du tourisme FN, FR, CDT, Chambres Consulaires, Préfecture, Gîtes de France, Conseil Général et Conseil Régional etc...

7 réunions internes à l'UD : AG, CA, groupes de travail, réunion des Présidents et Directeurs.

44 AG tenues par les O.T.-S.I.

Le classement :

10 Offices ont été classés en 2005 par la CDAT.

Le détail en sera donné en fin de réunion.

Le secrétariat : Envoi de 1 653 courriers - 320 mails - 275 fax - 2 180 cartes d'adhérents.

L'enquête de conjoncture estivale :

Les enquêtes de fréquentation estivale ont été effectuées par l'Union en collaboration avec le CDT et le CRT, auprès d'un panel d'une trentaine O.T.-S.I. choisis en fonction de leur situation géographique : bord de mer, villes, campagne, montagne. Le détail en est donné dans le dossier remis à l'AG.

Formation du personnel saisonnier :

Le stage d'hôtesses saisonnières financé par la FROTSI, a eu lieu le 30 juin 2005, à la Maison du Tourisme.

Venant de 8 O.T.-S.I. du département : Olargues, Vias, Nissan les Ensérune, Les Matelles, Castries, Saint Chinian, Le Cap d'Agde et Puisserguier, 9 personnes y ont participé.

La formation a été confiée à quatre intervenants :

La CCI de Montpellier., le C.D.T., le C.R.T. et les Gîtes de France.

Le rapport d'activités mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

3/ Rapport Financier.

Les comptes sont présentés par le Trésorier M. Perrette, qui en donne les détails.

- *Le compte d'exploitation* s'équilibre à la somme de 91 140,85 €, avec un excédent de recettes de 3 910,11 €.

- *Le montant du budget prévisionnel 2006* est de : 105 300 €.

M. Perrette, fait part du courrier de Mme Garat, commissaire aux écritures qui certifie avoir vérifié les livres de comptes présentés par Mme Cambon et n'avoir relevé aucune anomalie. Elle atteste que les factures correspondent aux chiffres inscrits sur les livres de comptes.

Le rapport financier mis aux voix, est adopté à l'unanimité

4/ Election du 1/3 sortant des membres du Conseil d'Administration .

Quatre postes sont à pourvoir

Sont sortants : M. Bascoul – Mme Bonnet – M. Pioch. Le poste de Mme Serres se libère.

Quatre candidats présentent ou renouvellent leur candidature : il s'agit de :

Mme Bonnet (Pte S.I. Olonzac) – M. Bédouiun (Pt O.T. Capestang) – M. Lacugue (Pt. O.T. Puisserguier) – M. Pioch (Pt. O.T.Vias).

Chaque postulant se présente devant l'assemblée qui opte pour un vote à mains levées puisqu'il y a 4 candidats et 4 postes vacants.

Les quatre candidats sont élus à l'unanimité.

Il est précisé que M. Bascoul administrateur de l'O.T. de Puisserguier et membre sortant du CA de l'Union, n'a pu se représenter, M. Lacugue le nouveau Président ayant posé sa candidature. Statutairement il ne peut y avoir deux personnes représentant un même O.T., au sein du CA.

M. Roblès annonce la présence au sein du CA des nouveaux venus qui ont droit de vote :

Le Directeur du CDT

La Directrice de l'O.T. de Montpellier.

Le Directeur de l'O.T. du Cap d'Agde.

Le renouvellement du 1/3 des membres du CA est adopté à l'unanimité.

5/ Internet – Qualité Tourisme.

M. Roblès présente Jérôme Péligré, technicien mis à disposition de l'Union à mi-temps (50% CDT et 50 % U.D), grâce au financement du Conseil Général.

Celui-ci a pris son poste depuis fin 2005. Il précise que sa mission s'inscrit dans la durée ; elle est totalement pilotée par l'UDOTSI dans le cadre d'un protocole d'accords avec le CDT.

Sa fonction consiste en un accompagnement des O.T.-S.I. sur la « Démarche Qualité » et sur SITI (Système d'Informations Touristiques Informatisé)

Les O.T. doivent s'inscrire dans la démarche nationale « Qualité Tourisme » qui couvre tous les aspects du métier. Les « gros » O.T. ont leur propre démarche qualité, ils ont moins besoin de cet accompagnement alors que les plus « petits » vont être suivis individuellement et collectivement.

Il y a cinq axes :

- Qualité de l'environnement (paysages, signalétique etc...)
- Coordination de toutes les Démarches Qualité qui existent dans l'Hérault (les labels...)
- Qualité de l'Offre.
- Evaluation des actions menées dans ces différents domaines.

Les destinations : Il y aura des groupes de travail par destinations qui sont : Pic Saint Loup, Causse et Vallée, Haut Languedoc, Vignoble.

En ce qui concerne SITI, le CDT et l'U.D. vont créer un réseau informatique relié au Comité Régional du Tourisme qui met des enjeux financiers très importants. Tous les O.T. y auront accès, ainsi que les touristes, les professionnels etc...

Chaque O.T. aura la charge d'enregistrer son offre touristique.

Le CA de l'UDOTSI va modifier son site Internet. Ce nouveau site va se concentrer sur l'information de chaque O.T.-S.I.

Jérôme Péligré présente la maquette de la page d'accueil et donne les premiers éléments sur le contenu du site.

6/ Classement des O.T.

Mme Cambon fait le point sur classement des O.T. du département.

Elle rappelle les modalités à appliquer pour obtenir un classement attribué par la Commission Départementale d'Action Touristique, à la Préfecture.

En 2005, 10 O.T. ont été classés ou reclassés :

Montpellier avec ****

Palavas *** et Lunel ***

Capestang ** - Lamalou les Bains ** - La Salvetat/Agoût ** - Lodève ** et Vias **

Roquebrun * - et Villeneuve les Béziers *.

6 offices sont actuellement retardataires. Ils ne sont plus considérés comme classés et doivent impérativement régulariser leur situation.

1^{er} trimestre 2006, 3 O.T. ont été classés ou reclassés :

Pèzenas *** - Avène ** - Castries *.

Le 11 avril passeront en CDAT les O.T. de :

La Grande Motte pour une demande de classement en **** - Marseillan ** - St Martin de Londres * - Puisserguier * et Vic la Gardiole *.

Lors de sa présence à Clermont Ferrand, au cours d'une réunion, il a été question de l'A75, M. Arcas précise qu'il a été l'écho des personnes qui connaissent la portée de cette voie. Il est évident que c'est un couloir important pour le Biterrois, la région de Montpellier et le Haut Languedoc.

Le CDT a mis à disposition une personne à l'Union Départementale, une personne au Pays Cœur d'Hérault et une autre auprès du Pays Haut Languedoc et Vignoble. De ce fait un réseau s'établit entre le CDT, l'U.D., les CCI, La Chambre des Métiers, la Chambre d'Agriculture et les socioprofessionnels.

Formations pour l'amélioration de l'accueil : stages en partenariat avec la FROTSI et l'U.D. pour que les hôtesse, les animateurs touristiques puissent être opérationnels.

Il annonce la prochaine réunion le 10 avril à la Chambre de Commerce de Béziers où M. Villaret, lui-même et les techniciens du CDT présenteront le Schéma Touristique Départemental.

Le paysage politique français a changé puisque sont nés les Pays, les Communautés de Communes chacun a sa compétence afin d'éviter les échecs.

Il faut harmoniser la signalisation entre les départements afin de « gommer les frontières » entre les territoires Il faut établir des liens entre le littoral et l'espace rural. Il faut que le touriste se sente bien chez nous. Des itinéraires vont être établis avec les socioprofessionnels.

Le Schéma de Développement Touristique va mettre en valeur certains villages – entre autres - Roquebrun et Vieussan qui méritent d'être reconnus comme « Villages de Caractère » car nous avons un patrimoine très riche.

La communication se perfectionne par le biais d'internet. Sur le plan régional, les CDT ont un site commun relayé par les Unions Départementales. Il faut défendre la destination Hérault.

Il reconnaît le travail fait par l'Union Départementale, il ajoute que si une équipe fonctionne bien c'est qu'il y a un bon capitaine à sa tête, qui sait travailler aussi bien avec le Conseil Général que le Conseil Régional et toutes les instances.

Il précise que M. Roblès peut compter sur le CDT et sur le Conseil Général.

M. Rosier-Dufond.

Président de la FROTSI félicite M. Roblès pour la tenue de cette assemblée Générale, se dit satisfait du retour de l'O.T. de Frontignan en tant qu'adhérent de l'Union, de l'arrivée des CCI et de la présence de Directeurs d'OT au CA.

Il remercie M. Bascoul pour le travail qu'il a accompli en tant que membre du CA de la Fédération Régionale.

Il annonce que M. Frêche a pour priorité, le tourisme. 10 millions d'€ seront répartis à tous les niveaux que se soit à la Délégation Régionale du Tourisme, au Conseil Régional, au Comité Régional du Tourisme.

Le but des professionnels du tourisme est de favoriser l'implantation et le développement des entreprises qui viennent dans la région.

Au niveau du Tourisme Handicap, tous les secteurs du Conseil Régional se sont mis en action pour la formation des personnels des OT-S.I. en ce qui concerne l'accueil des personnes handicapées. C'est une clientèle importante tout au long de l'année qui a un pouvoir d'achat qui n'est pas négligeable. Il se dit très heureux de pouvoir les accueillir dans le département. Les stages auront lieu dans l'Hérault les 3 et 4 Avril.

Il annonce le retour à la FROTSI d'Emmanuelle Montaud qui a suivi pendant plusieurs mois une formation pour l'accueil des personnes handicapées. Son expérience sera précieuse car elle-même pourra effectuer des formations.

Ces formations sont faites en partenariat entre la FROTSI, les CDT, les UD, les CCI.

M. Rosier Dufond ajoute pour les O.T.-S.I qui ne sont plus dans le réseau national, qu'ils ne peuvent plus bénéficier du I ou des appellations O.T ou S.I. Des sanctions nationales existent. Il remercie le Président Roblès pour l'avoir soutenu sur le plan national et souhaite une bonne saison, riche dans tous les domaines et qui bénéficiera d'un accueil de qualité.

10/ Départ.

Mme Cambon prend sa retraite le 30 septembre prochain, après 28 ans de présence consacrée à l'administration de l'Union Départementale, à la maintenance constante d'une étroite collaboration avec chaque O.T.-S.I. du département, et tous les organismes et partenaires du Tourisme.

M. Roblès précise qu'à cette occasion, l'Union et Mme Cambon organiseront un apéritif auquel seront invités - fin septembre à Montpellier - les présidents et les administrateurs de l'Union, les dirigeants et le personnel du CDT, des Gîtes de France, des Logis de France.

M. Roblès déclare l'AG Ordinaire close et réouvre l'AG Extraordinaire.

Les membres présents votent à mains levées à l'unanimité :

- **pour la nouvelle appellation : FEDERATION DEPARTEMENTALE des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative de l'Hérault.**
- **pour la modification de l'article 5 des statuts.**

Clôture des assemblées, vers 13 heures.